

Objectif spécifique PON	Dispositif Subvention globale	Contenu
3.9.1.1 Augmenter le nombre de parcours intégrés dans une approche globale de la personne (prise en compte des « freins sociaux » et mise en activité pour des publics très éloignés de l'emploi)	1. Accompagnement socioprofessionnel territorialisé	Ce dispositif vise à proposer un accompagnement vers l'emploi de type généraliste à des bénéficiaires du RSA. Cet accompagnement est assuré par des structures associatives spécialisés qui mettent à dispositions des <b>référénts</b> en charge de construire avec chaque bénéficiaire un parcours d'insertion en vue d'un retour à l'emploi.
	2. Appui à la mise en oeuvre et coordination de l'accompagnement global	Le dispositif « accompagnement global » a pour objectif d'accroître la complémentarité et la coordination des actions des conseillers Pôle emploi et des travailleurs sociaux du Département, en proposant aux demandeurs d'emploi, également bénéficiaire du RSA, un suivi coordonné. Sur chacun des 14 territoires couverts par une Maison départementales des solidarités (MDS), une personne ressource est chargées d'assurer l'interface entre les conseillers dédiés de Pôle emploi et les autres travailleurs sociaux des MDS, qui accompagnent les demandeurs d'emploi en lien avec Pôle Emploi. Des cadres soutiennent les travailleurs sociaux dans leur appropriation de la démarche, l'actualisation de leur connaissance des outils à leur disposition, l'ingénierie des parcours des personnes au profil atypique ou complexe.
	2. Accompagnements spécifiques	Ce dispositifs vise à proposer un accompagnement vers l'emploi à des bénéficiaires du RSA présentant un profil spécifique ou des besoins particuliers nécessitant une prise en charge adaptée (familles monoparentales, travailleurs indépendants, bénéficiaires ne disposant pas de qualification ou d'un faible niveau de qualification...)
	3. Actions d'insertion	Ce dispositif, à destination des bénéficiaires du RSA, correspond à la mise en oeuvre d'actions de formation et de redynamisation, sous forme d'ateliers de courte durée, couvrant des besoins allant du social au professionnel. Ces actions constituent des étapes de parcours pouvant être mobilisées à différents stades en fonction des besoins exprimés par les bénéficiaires.
	4. Plan local à l'insertion et à l'emploi Melun Val de Seine	Ce dispositif correspond à la mise en oeuvre du plan local pour l'insertion et l'emploi sur le territoire de la Communauté d'agglomération de Melun. Cette mission est assurée par la Mission Emploi Insertion - Melun Val de Seine.
	5. Programme pour la deuxième chance PLIE du Pays de Meaux	Ce dispositif correspond à la mise en oeuvre du plan local pour l'insertion et l'emploi sur le territoire de la Communauté d'agglomération de Meaux. Cette mission est assurée par la Communauté d'agglomération du Pays de Meaux.
3.9.1.2 Mobilisation des employeurs et des entreprises dans les parcours d'insertion	6. Mobilisation des entreprises dans les parcours d'insertion	La mise en oeuvre de ce dispositif correspond au souhait du Département de renforcer les actions en direction des entreprises ayant pour objectif de favoriser l'accès à l'emploi des bénéficiaires du RSA. A cette fin, le Département mobilise un Chargée de mission dédié à la relation entreprise et à la politique emploi. Son travail s'articule autour du pilotage des contrats aidés, des dispositifs d'accès à l'emploi, des Pactes territoriaux pour l'emploi, de la formation et du développement économique. Il assure l'interface avec les partenaires institutionnels (Etat, Pôle Emploi, Initiatives 77, organisations professionnelles) et économiques (secteur marchand, non marchand, SIAE) et développe des projets et opérations de recrutement permettant la sortie des bénéficiaires du RSA en emploi. Il initie des démarches d'animation territoriale visant à rapprocher les acteurs de l'emploi et les entreprises. Il anticipe également les besoins en termes de compétences, identifiés dans le cadre de la prospection des offres d'emploi
3.9.1.3 Développer les projets de coordination et d'animation de l'offre en faveur de l'insertion et de l'économie sociale et solidaire (ESS)	7. Coordination, animation et évaluation de l'offre d'insertion en Seine-et-Marne	Ce dispositif est mis en oeuvre par les Charges de projets du Département de Seine-et-Marne. Leur action s'inscrit dans le cadre du Programme départementale d'insertion et de lutte contre l'exclusion (PDILE) Ils proposent une méthodologie de travail abordant les problématiques de gouvernance territoriale des politiques sociales d'insertion au niveau départemental, et intervient plus spécifiquement dans la création des conditions d'une animation renouvelée de l'offre d'insertion, l'augmentation du nombre d'accords territoriaux de coordination, l'amélioration de la lisibilité de l'offre d'insertion, la création d'un référentiel professionnel d'accompagnement des bénéficiaires du RSA...



Le Département de Seine-et-Marne est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020

